



**Allocution de Monsieur le Ministre
au 2^{ème} colloque de l'Alliance Canado-Marocaine
pour l'environnement et le développement durable**

Rabat, 19 mai 2011

**Madame la Ministre,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs**

Tout d'abord, permettez-moi de remercier les organisateurs de cet important colloque pour m'avoir invité à participer à son ouverture et offert l'occasion de m'adresser à votre honorable auditoire. C'est avec une grande joie que je m'associe à cette manifestation et tiens à féliciter toute l'équipe qui l'a initiée et qui travaille des deux côtés de l'Atlantique pour le développement des relations canado-marocaines.

Je suis d'autant plus heureux d'être ici que notre Département y est doublement interpellé. D'abord par la thématique qui fait écho au forum que nous avons organisé en mars 2010 pour associer nos compétences marocaines à l'étranger au débat autour du projet de la Charte nationale de l'environnement et du développement durable. La rencontre d'aujourd'hui est un peu la continuation de ce débat que nous espérons fructueux.

Il y a également la configuration et la qualité de l'auditoire qui rappelle celui que nous avons eu à Montréal, en novembre 2010, au 1^{er} Forum des compétences maroco-canadiennes et que nous allons avoir dans cinq jours à Rabat pour un 2^{ème} round, réunissant ces compétences avec des acteurs marocains publics et privés, pour donner le coup d'envoi à une cinquantaine de projets de partenariat où le du développement durable figure en bonne place.

Ma satisfaction est grande de me retrouver donc sur un terrain que je connais et dont j'apprécie l'importance, celui où se rencontrent et se conjuguent les talents des marocains d'ici et d'ailleurs. Le Maroc dispose, en la personne de ses ressortissants expatriés, d'un gisement de compétences dont la diversité, la vitalité et la qualification constituent des atouts et des ressources dont notre pays a grand besoin.

Et comme nous avons parmi nous aujourd'hui nos amis canadiens, je suis fier de leur faire savoir que, selon nos études, près de 87 % des marocains de plus de 15 ans résidant au Canada sont diplômés, dont plus du tiers ayant un grade universitaire supérieur. Il faut le reconnaître, les marocains résidant en Amérique du Nord constituent un exemple vivant de l'impressionnante mutation qui s'est opérée au sein de la communauté marocaine à l'étranger, la faisant évoluer du statut de simple main d'œuvre, qu'elle avait il y a peu de décennies, vers une présence plus marquée dans les catégories socioprofessionnelles supérieures des pays d'accueil.

Pour faire profiter le Maroc de cette ressource intellectuelle qui ne demande qu'à le servir, nous avons mis en place une stratégie de mobilisation des compétences marocaines à l'étranger qui se justifie, comme je l'ai dit, par l'existence d'une communauté expatriée hautement qualifiée et fortement animée par la volonté d'appuyer le développement de son pays d'origine.

Cette stratégie est favorisée par l'existence au Maroc d'un contexte propice: des besoins clairement identifiés, des plans et programmes de développement sectoriels bien définis et une demande forte sur des compétences peu ou pas présentes au Maroc.

Les objectifs de cette stratégie se résument en quelques points essentiels dont le plus important est de développer des partenariats autour de projets concrets et productifs entre ces compétences expatriés et des acteurs privés et publics marocains et d'inscrire ces partenariats, autant que possible, dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Maroc et les pays d'accueil.

Cette démarche a été testée avec succès avec les marocains d'Allemagne. Nous sommes en train de la reconduire, avec le même bonheur j'espère, avec nos compétences au Canada et en Belgique. La France sera la prochaine étape, avec une approche sectorielle plutôt que territoriale, vu l'immense potentiel de compétences marocaines résidant dans ce pays.

Mesdames et Messieurs

La préservation de l'environnement et l'instauration du développement durable constituent l'objet d'un combat qu'on ne peut gagner que si tous les citoyens sont armés de savoir, de vigilance et de civisme. Toute action de développement que n'accompagne pas un effort visant à transcender le citoyen, demeure inefficace et sans grande portée.

La rencontre d'aujourd'hui se tient à un moment crucial pour le Maroc. Notre pays ouvre de grands chantiers de réforme et se penche, entre autres domaines d'intérêt prioritaire, sur son environnement pour décider des mesures à suivre en vue d'instaurer un développement durable et une gestion des ressources naturelles soucieuse de préserver l'équilibre environnemental.

Les compétences marocaines expatriées ont répondu à l'appel de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'assiste, pour l'élaboration d'une charte de l'environnement et du développement durable dans le cadre d'une responsabilité collective et intergénérationnelle. Leur contribution est indéniablement essentielle dans cette dynamique. Grâce à l'expertise acquise et aux expériences menées ou côtoyées dans leurs pays d'accueil, elles ont accès à un pouvoir comparatif leur permettant de choisir, parmi les pratiques et les savoirs, ceux qui sont les plus propices au développement de leur pays d'origine.

Tel est l'objectif de votre colloque. J'ai la conviction que votre initiative sera une contribution enrichissante à la mise en place d'un cadre propice à l'instauration du développement durable dans notre pays. Je vous en félicite et vous souhaite toute la réussite que vous méritez dans la réalisation de vos objectifs.

Je vous remercie pour votre attention.